

Pourquoi et comment devenir référent « Vie Coopérative » ?

A l'automne 2020, la Fédération a lancé une campagne auprès de ses adhérents pour que chaque Coop'HLM nomme au sein de son équipe un Référent « Vie coopérative ». Tout collaborateur peut être volontaire pour occuper ce rôle, quelle que soit sa fonction au sein de sa coop, s'il ou elle s'intéresse aux réflexions et actions que porte ou pourrait porter sa coop en termes de vie coopérative.

Qu'est-ce que la Vie coopérative ?

Le terme « vie coopérative » renvoie à toute action qui contribue au renforcement du mode de fonctionnement de la coopérative et à la concrétisation de l'état d'esprit qui lui est inhérent.

C'est donc tout ce qui a trait à la participation démocratique des associés à la gouvernance, à la qualité et la transparence des processus décisionnels, mais aussi à l'animation du sociétariat et à l'implication des associés dans les projets de la coopérative, par le biais de groupes de travail ou d'activités diverses effectuées bénévolement et en association avec l'équipe de la coopérative. Par la communication, l'information ou encore le développement de services annexes, les coopératives ont pour mission de tisser un lien particulier entre les associés, et de les inciter à travailler en commun en faveur de son développement et de sa pérennisation.

Le Référent Vie coopérative est...

Un référent interne : il est l'interlocuteur privilégié de ses collègues sur les valeurs et principes coopératifs, il est informé des projets coopératifs de la Coop et échange avec les personnes qui les mènent ou les mène lui-même ;

Un intermédiaire entre sa Coop et la Fédération : il diffuse aux personnes concernées de son équipe les outils créés par la fédération en fonction de leurs besoins, et remonte à la Fédération les projets menés par la coop, ainsi que les difficultés et besoins identifiés ;

En réseau avec les autres référents : il participe à des réunions thématiques (en présentiel ou à distance), en apportant ses idées, ses retours d'expérience, contribue à la définition d'outils et d'actions mutualisées et s'implique en fonction de son expertise au sein de groupes de travail spécifiques sur des projets communs.

Ce rôle nécessite donc d'avoir envie de s'investir dans ces missions, mais il ne doit pas être trop contraignant pour autant et chacun peut s'impliquer à la hauteur de son temps disponible et de ses objectifs.

La vie du réseau

Les Référents Vie coopérative se sont réunis pour la première fois le 4 décembre 2020 pour échanger sur leurs enjeux respectifs. D'autres rendez-vous ont permis d'échanger sur différentes thématiques communes et de rencontrer des personnes du milieu coopératif ou du logement social pour bénéficier de leurs expériences. Certains référents ont également participé à un ou plusieurs groupes de travail pour coconstruire des outils qui seront mis à disposition de tous les adhérents.

A ce jour, le réseau compte plusieurs dizaines de personnes et il accueille régulièrement de nouveaux membres. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment !

Pour vous informer davantage sur le réseau ou devenir référent, contactez Lucine Leclercq, Chargée de mission Vie coopérative à la Fédération :

Lucine.leclercq@hlm.coop

01 40 75 68 54 - 07 61 11 93 75